

Question écrite au Ministre de la Fonction Publique

Présentation du dossier envoyé aux candidats du second tour des législatives 2012

Le 19 mars 2012, en Assemblée Générale, il est décidé d'adresser un courrier à tous les candidats du second tour des élections législatives de 2012, demandant leur soutien dans notre démarche de reconnaissance de notre spécificité professionnelle.

Le 11 juin 2012, le Secrétariat [s'adresse à l'ensemble de ses adhérents exerçant dans la Fonction Publique Territoriale](#) et leur demande d'assurer l'envoi [d'une lettre destinée aux futurs élus](#) dans le département et / ou la circonscription dont ils relèvent professionnellement.

Les engagements, courriers et questions écrites de responsables ministériels, Sénateurs et Députés relatives à notre dossier étant consultables sur notre site Web.

Dès réception, un certain nombre de candidats s'engagent, soit oralement soit par courriels, à soutenir notre action.

Le 27 juin 2012, monsieur Thierry BENOIT, Député d'Ile et Vilaine, envoie au Président de l'Unpact, [un courrier](#) où celui-ci, sensible au désarroi dans lequel les photographes des collectivités territoriales se trouvent depuis des années, s'engage à soutenir notre action.

A l'appui de cet engagement, monsieur le Député Thierry BENOIT joint [une Question Ecrite à Madame Marylise LEBRANCHU, Ministre en charge de la Décentralisation, de la Réforme de l'Etat et de la Fonction Publique](#), sur le statut des photographes institutionnels.

L'Unpact remercie monsieur le Député Thierry BENOIT, pour la promptitude de sa réaction, et espère qu'il ne sera pas le seul à joindre les actes à la parole.

Le Secrétaire Général

Raymond JEANNE